

Elèves en situation de handicap ou empêchés pour raison de santé (affection longue durée)

Afin de faciliter votre accueil et vous accompagner dans votre parcours de formation, le Cnam des Pays de la Loire met en place un dispositif qui vous est dédié et cette fiche complétée nous permettra d'étudier votre demande, d'évaluer vos besoins, en lien avec les référents handicaps et les responsables pédagogiques et administratifs. Nous pourrions ainsi envisager de mettre en place un plan d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH).

Merci de compléter le plus précisément possible cette fiche et de la remettre à votre Conseiller Formation lors de votre inscription.

HANDICAP / TROUBLE

Avez-vous une carte d'invalidité?
Avez-vous une reconnaissance en qualité de travailleur
handicapé (RQTH) ?

Précision sur la nature du trouble :

- Trouble moteur (préciser si vous utilisez un fauteuil roulant, une canne, un déambulateur...)
.....
.....
- Trouble visuel (persistant après correction optique) :
.....
- Trouble auditif (préciser le degré de surdité) :
.....
- Autre trouble :
.....
.....

Quelles sont les conséquences liées au handicap ?
.....
.....

Quelles dispositions particulières adaptées à votre situation doivent être mise en œuvre ?

- des aménagements du rythme de la scolarité (étalement des parcours, aide technique ...),
.....
.....
- des aménagements d'examen (temps majoré, utilisation de matériels/logiciels, adaptation des supports,)
.....
.....

- d'un accompagnement spécifique (conseils, aide à la récupération des notes de cours, tutorat pédagogique, ...)
.....
.....

Autre point non évoqué :
.....
.....

Vous êtes déjà en possession outils/matériel/logiciel vous permettant le suivi des cours.

- Non
- Oui – lesquels
.....

EMPLOI

Quelle est votre situation actuelle ?
.....
Dans quelle entreprise :
.....
Avez-vous déjà occupé un emploi ?
Si oui lequel,.....
Recherchez-vous un stage professionnel cette année ?
.....

Formation suivie :
.....

Localisation de la formation :
.....

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

E-mail :

Téléphone mobile :

Date de naissance : / /

Si vous avez bénéficié d'aménagements dans votre parcours scolaire antérieur, type PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) ou PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé), merci d'apporter les documents précisant les mesures établies.

Prenez également RDV avec la **MDPH** (Maison départementale des personnes handicapées de Loire Atlantique) pour une visite avec un médecin agréé.

ATTENTION : le délai de traitement MDPH peut être de 6 à 8 mois !

MDPH Nantes : 300 Route de Vannes 44701 Orvault

Tél : 08 00 40 41 44 (n° vert) - 02 28 09 40 50